

CRÉATION ET ANIMATION

D'UN ORGANE DE PARTICIPATION DES JEUNES AU NIVEAU MUNICIPAL EN TUNISIE

Manuel pratique

—

Guide rédigé par: Amal Hamich
Copyright : MedCities

Ce guide a été rédigé et testé dans le cadre du projet pour la Mise en place d'un espace de concertation avec les jeunes à la ville de M'Saken, avec financement de l'Agence Catalane de Coopération pour le Développement

TABLE DES MATIÈRES :

- 1 Introduction
- 2 La participation des jeunes
 - 2.1 Qu'est-ce que la participation des jeunes ?
 - 2.2 Quelques caractéristiques des processus de participation des jeunes
 - 2.3 Les formes de participation des jeunes
- 3 Un modèle de gestion de l'action
 - 3.1 Projet et participation
 - 3.2 Clés en mains pour passer à l'action

FICHE PRATIQUE :

Les étapes à prendre en considération pour la mise en place d'un projet impliquant la participation des jeunes

- 4 Mettre en place son organe de participation des jeunes
 - 4.1 Qu'est-ce qu'un organe de participation des jeunes ?
 - 4.2 Quels types d'organes de participation des jeunes existent ?
 - 4.3 Quelles étapes sont à prendre en compte ?

FICHE PRATIQUE :

Plan d'action pour la mise en place d'un organe de participation des jeunes



INTRODUCTION

Ce manuel est un outil générique à destination de tout acteur désireux de mettre en place un organe de participation des jeunes.

Il a été développé sur la base d'une approche participative des jeunes, mettant ainsi le jeune au centre de toutes les décisions et activités.

Il se divise en 3 grands thèmes :

- 1- La compréhension des divers aspects de la participation des jeunes ;
- 2- Les outils pour réaliser un projet jeunesse par le biais du modèle de gestion de l'action ;
- 3- Les démarches à réaliser pour mettre en place un organe de participation des jeunes.



LA PARTICIPATION DES JEUNES

2.1. Qu'est-ce que la participation des jeunes ?

La participation des jeunes peut être définie comme « un processus par lequel les jeunes, en tant que citoyens engagés, prennent part, expriment leurs avis et ont un pouvoir de décision concernant les questions qui les affectent »

2.2. Quelques caractéristiques des processus de participation des jeunes

Si certes, il existe plusieurs définitions, il est également important de souligner certains des éléments clés qui caractérisent la participation des jeunes :

- ▶ Elle se veut un processus. Ce qui implique un engagement durable des jeunes dans la prise de décision.
- ▶ Elle se joue à différents niveaux. Ce qui implique que la participation des jeunes dans la prise de décision se déroule tant dans la sphère individuelle, sociale, que publique et à des niveaux qui peuvent être locaux, régionaux, nationaux ou encore internationaux.
- ▶ Elle renvoie à une question de pouvoir. Ce qui implique un partage et une distribution de ce pouvoir, de et entre ceux qui détiennent initialement le contrôle à ceux qu'ils désirent voir s'engager.
- ▶ Elle cible divers champs d'action. Ce qui implique qu'elle ne vise non pas seulement les processus politiques mais également le processus décisionnel dans les domaines sociaux, économiques et individuels.

2.3. Les formes de participation des jeunes

Les jeunes ont plusieurs façons de s'impliquer qui peuvent dépendre de divers facteurs. En effet, il n'existe pas de formule unique. Par conséquent, il est important de proposer aux jeunes une variété de possibilités de s'impliquer afin qu'ils puissent choisir celle qui leur convient le mieux.

Quelques exemples des diverses formes de participation pour les jeunes :

Champ	Type	Exemple
Education	▶ Participation à des activités d'éducation non formelles	▶ Echanges de jeunes
	▶ Participation à des activités d'éducation à destination d'autres jeunes	▶ Programmes de promotion de la santé
Social	▶ Participation aux activités d'une organisation (association, club, comité de quartier)	▶ Devenir volontaire et assumer des responsabilités
Politique	▶ Participation aux élections	▶ Electeur / Candidat
	▶ Appartenance à un parti politique, groupe d'intérêt, ...	

¹Cf. L'ouvrage Parole aux jeunes, Conseil de l'Europe

A cela s'ajoute le fait que la participation des jeunes ne s'arrête pas seulement à leur simple implication. Il s'agit également de déterminer leur niveau de participation ainsi que la dynamique de collaboration entre les différents acteurs impliqués.

Plusieurs modèles d'analyse du niveau d'engagement ont été développés au cours de ces dernières décennies, inspirés du modèle de Sherry Arnstein (1969), afin de mesurer le pouvoir du citoyen dont le modèle d'échelle de participation comprenant les 8 niveaux proposé par Roger Hart et permettant une compréhension plus claire des niveaux de participation.

Niveaux d'implication :



L'Institut du Nouveau Monde propose également une approche intéressante, celle de l'échelle de participation publique qui intègre et combine les points positifs des échelles existantes et les leçons tirées de leurs propres pratiques.

L'échelle de participation publique :

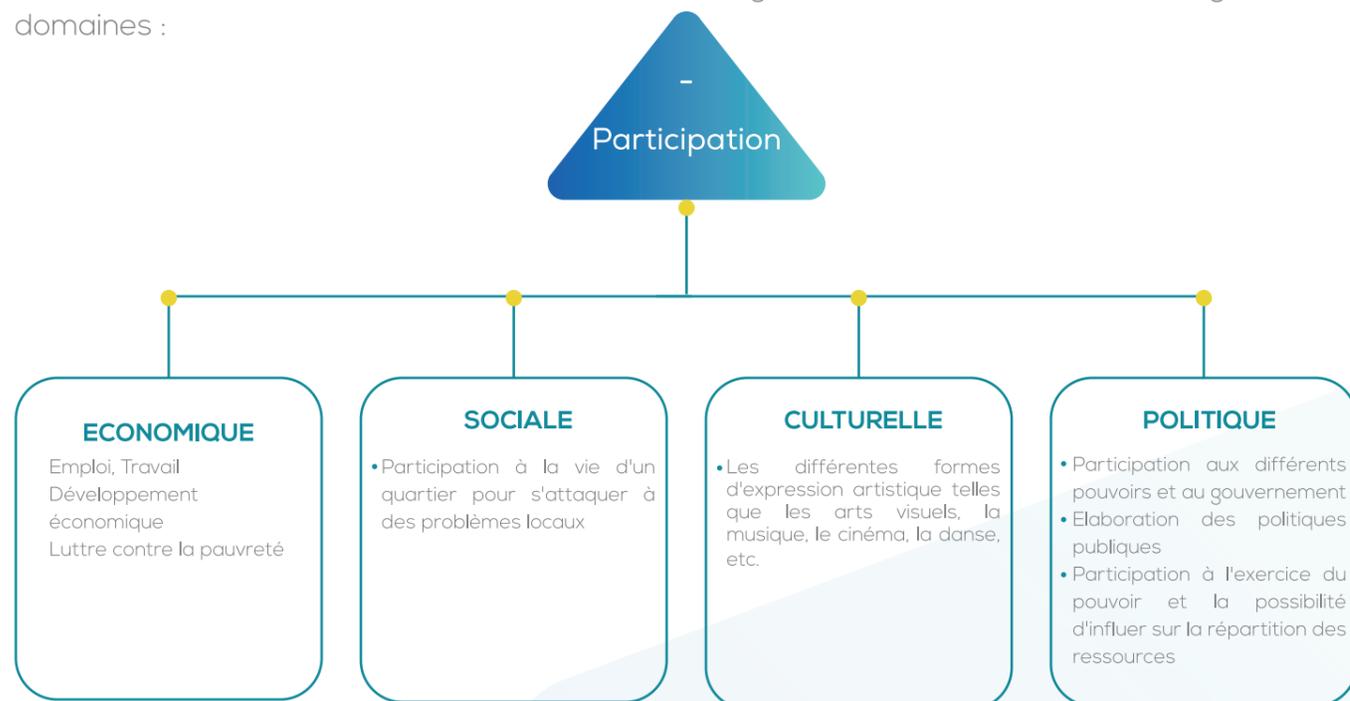


L'échelle de participation peut s'avérer donc être un outil très utile pour tout individu et/ou toute organisation désirant analyser le niveau de participation au sein de leur communauté. En effet, l'échelle peut être utilisée dans différentes situations telles que :

- ▶ Décider et clarifier le niveau de participation qu'une structure souhaite mettre en place ;
- ▶ Analyser les situations réelles en identifiant le type de participation réellement mis en œuvre
- ▶ Renforcer le type de participation que l'on souhaite voir se développer.

Cependant, ce modèle peut aussi conduire à une hiérarchisation du niveau d'engagement du jeune. Dès lors, il est essentiel de prendre en compte les facteurs qui ont une influence potentielle sur le niveau de participation tels que le contexte, les objectifs à atteindre, les obstacles, l'expérience, les connaissances et les compétences du jeune.

Au-delà de la question de participation des jeunes, il est également essentiel de se poser la question du champ d'action. En ce sens, l'Assemblée générale des Nations Unies distingue divers domaines :



Il est à prendre en considération que ces différents domaines ne sont pas isolés. En effet, habituellement une initiative ou un projet couvre plusieurs champs à la fois.

3 UN MODÈLE DE GESTION DE L'ACTION

3.1. Projet et participation

Un projet jeunesse est un projet mené **PAR**, **POUR** et **AVEC** les jeunes leur permettant ainsi de se développer à plusieurs niveaux

Le **projet jeunesse** est une des méthodes les plus efficaces pour favoriser et encourager la participation des jeunes tant au niveau individuel que collectif. Afin d'assurer une véritable participation des jeunes, deux dimensions sont à prendre en compte :

▶ Dimension 1 : En tant que buts et/ou objectifs du projet

Les projets jeunesse portant souvent sur des sujets liés aux besoins et attentes des jeunes, la participation aux projets offre aux jeunes l'opportunité d'avoir une influence sur les décisions et les mesures qui impactent leur réalité.

▶ Dimension 2 : En tant qu'élément de méthodologie du projet

La méthodologie d'un projet fait référence au processus éducatif, organisationnel ou social par lequel les objectifs du projet seront atteints ainsi qu'à la stratégie guidant l'ensemble du processus d'organisation et de gestion du projet

3.2. Clés en mains pour passer à l'action

Il existe plusieurs modèles de gestion de projet. Cependant dans le cadre de ce manuel, le modèle qui sera utilisé sera celui du Project Management T-kit et qui consiste en 4 grandes étapes.



▶ A DECLENCHEUR – Connaître son environnement

La réalisation des projets jeunesse vise à initier un changement social concret et visible. Pour cela, il est nécessaire d'apprendre à connaître son environnement pour mieux cerner les besoins de la communauté ainsi que les défis à relever.

B ELABORATION – Analyse

a- Analyse des besoins de la communauté locale

Avant d'entamer tout projet, il est nécessaire de comprendre les besoins et les enjeux de la communauté locale. Par conséquent, il est essentiel d'analyser les besoins et les conditions sociales, économiques et politiques pour juger de la pertinence du projet et en déterminer son but.

b- Analyse institutionnelle

L'analyse institutionnelle fait référence au lien entre le projet et l'organisation qui met en place le projet. Autant le projet jeunesse est une réponse aux besoins de la communauté locale et encourage le changement social, autant il est important qu'il soit en accord avec les activités, les valeurs et les priorités de l'organisation.

c- Motivation individuelle

Au-delà des motivations liées aux besoins locaux et des jeunes, la motivation des porteurs de projet est tout aussi importante car elle permet de s'assurer que le projet ne sera pas abandonné.

C ELABORATION – Détermination des buts

Si les deux premières étapes permettent de comprendre l'intérêt du projet pour la communauté locale ainsi que les jeunes, l'étape suivante est de définir les buts à atteindre sur le court, moyen et long terme ainsi que la finalité du projet.

Les buts renvoient souvent à la situation idéale qu'on voudrait voir prendre place et sont définis de manière générale. Si à la fin du projet, il n'est pas possible ou voire impossible de déterminer si les buts furent atteints, il n'en reste pas moins qu'ils permettent d'orienter le bon déroulement du projet.

D ELABORATION – Formulation des objectifs

Etant donné que les buts sont d'ordre général et qu'il est difficile d'en mesurer leur réalisation, les objectifs permettent de déterminer les actions à mener pour provoquer le changement social visé. Une des méthodes les plus utilisées pour formuler les objectifs est la méthode SMART.

Les objectifs SMART sont donc :

- ▶ Spécifiques : ils expriment de manière précise et claire ce qui doit être fait/accompli ;
- ▶ Mesurables : ils permettent de vérifier dans quelle mesure ils ont été atteints ;
- ▶ Atteignables : ils ne sont pas trop ambitieux ;
- ▶ Réalistes : ils peuvent être atteints dans le contexte où se déroule le projet et avec les ressources disponibles ;
- ▶ Temps : ils sont échelonnés dans le temps, un calendrier est mis en place.

E ELABORATION – Méthodologie

Avant d'aller plus loin, il est essentiel d'apporter une clarification sur le terme « méthodologie » et ainsi éviter la confusion avec le terme « méthode » : la méthodologie renvoie à un processus tandis que la méthode est un outil concret.

Lorsqu'arrive le moment de la détermination de la méthodologie, il est nécessaire de veiller à ce que les jeunes :

- ▶ S'approprient le projet ;
- ▶ Comprennent la raison d'être du projet et ce qu'on veut accomplir ;
- ▶ Aient une influence sur les différents éléments qui composent le projet ;

- ▶ Se sentent parties prenantes du projet et par conséquent exercent des responsabilités et ont des tâches à accomplir ;
- ▶ Expriment leur point de vue et contribuent à la construction du projet ;
- ▶ Développent et acquièrent les compétences nécessaires pour porter le projet ;
- ▶ Soient vus et considérés comme partenaires à part entière ;
- ▶ Etc.

F MISE EN ŒUVRE – Programme d'activité

L'établissement du programme d'activité correspond au moment où dans le processus de préparation du projet, les deux premières étapes (déclencheur et élaboration) débouchent sur un plan des activités à réaliser et des tâches à entreprendre pour chacune des activités prévues. Cette étape permet de mesurer le temps et les ressources nécessaires pour la réalisation du projet.

G MISE EN ŒUVRE – A l'action

Une fois la partie préparatoire achevée, on passe à la mise en œuvre du projet et à l'atteinte des résultats. Pour cela, il est important de gérer le projet dans son ensemble et de prendre en mains certaines actions telles que :

- ▶ Superviser les acteurs impliqués en s'assurant que leurs atouts et compétences soient utilisés de manière efficace ;
- ▶ Soutenir les jeunes dans leur prise des responsabilités ;
- ▶ Veiller au bon déroulement du projet ;
- ▶ Evaluer régulièrement l'évolution du projet ;
- ▶ Veiller à une bonne coopération entre et avec les jeunes ;
- ▶ Tenir compte des facteurs extérieurs et adapter si nécessaire le projet ;
- ▶ Etc.

H EVALUATION – Evaluer

L'évaluation est souvent perçue comme un processus négatif car elle implique d'analyser ce qui n'a pas fonctionné or cette étape est incontournable pour le bon accomplissement du projet. L'évaluation doit être vue comme un processus qui permet de mettre en lumière ce qui est à améliorer et/ou ce qui n'est pas à refaire.

Il s'agit donc de déterminer dans quelle mesure les objectifs ont été atteints et comment s'est déroulé le projet dans son ensemble. Pour cela, l'implication des jeunes est plus qu'essentielle et divers principes doivent être appliqués :

- ▶ Le processus d'évaluation permet aux jeunes de se rendre compte de l'importance des tâches qui lui ont été attribuées et d'en prendre les responsabilités ;
- ▶ Les jeunes réalisent de manière claire leur place dans le processus d'évaluation ;
- ▶ Les jeunes sont informés de la nature de l'évaluation et de son utilité vis-à-vis du projet ;
- ▶ Une valeur égale est accordée aux points de vue et opinions tant des jeunes que des adultes ;
- ▶ Etc.

I EVALUATION – Suivi

Le but du projet est d'initier un changement. Dès lors, si les objectifs sont atteints, la communauté locale et les jeunes font face à une situation nouvelle et qui était inexistante avant la mise en œuvre du projet. Par conséquent, il est essentiel de penser à l'après et comment rendre le projet durable.

FICHE PRATIQUE :

Les étapes à prendre en considération pour la mise en place d'un projet impliquant la participation des jeunes

1 DÉCLENCHEUR :

▶ Objectif : Comprendre le contexte c.à.d. l'environnement dans lequel vous évoluez et les facteurs déjà existants.

▶ Quelques questions à se poser :

- Quelle est la situation des jeunes d'un point de vue social, économique, culturel, etc. ?
- Quelles sont les opportunités offertes aux jeunes pour s'engager activement au sein de leur communauté ?
- Quels sont les projets ou/et initiatives jeunesse déjà présents dans la communauté ? Qui en sont les porteurs ?
- Quelles sont les politiques de jeunesse qui ont été adoptées et/ou mises en œuvre ?
- Quel est la relation avec les jeunes ? Est-ce une relation directe ou indirecte ?

2 ELABORATION

2.1 Analyse

▶ Objectif : Comprendre les diverses dimensions (besoins de la communauté, institutionnel et de la motivation individuelle) des raisons qui sous-tendent au développement d'un projet.

▶ Quelques questions à se poser :

- Quelles sont les raisons à la non-participation des jeunes ? Quels sont les obstacles que les jeunes rencontrent ? Sur quelles sources (statistiques, rapports, faits, etc.) se basent l'analyse ?
- Quelles démarches ont été entreprises pour encourager la participation des jeunes ? Quels en ont été les résultats tant positifs que négatifs ?
- Quel est l'intérêt du projet pour les jeunes ?
- Quel est l'apport de la communauté vis-à-vis de la participation des jeunes ?
- Quel est le lien entre l'organisation, gestionnaire du projet, et les jeunes ?
- Comment les jeunes peuvent s'impliquer au sein de l'organisation et contribuer à son développement, au-delà de leur implication dans un projet jeunesse ?
- Quel serait le rôle de l'organisation dans le projet jeunesse ?
- En quoi la participation des jeunes vous intéresse ? Quels sont vos attentes ?
- Quelles sont vos expériences et compétences en matière de participation des jeunes ?

2.2. Buts

Objectif : Déterminer le but général du projet, les changements qu'on voudrait voir par rapport à la situation initiale.

▶ Quelques questions à se poser :

- Quels sont les changements que le projet cherche à apporter à la participation des jeunes ?
- Quels sont les acteurs à impliquer ?
- Qui sont les bénéficiaires du projet et comment le sont-ils ?
- Quelle est la portée géographique du projet ?

2.3. Objectifs

- ▶ Objectif : Déterminer les actions à mener et d'aller dans le concret par le biais de la méthode SMART.
- ▶ Quelques questions à se poser :
 - Concrètement, quelles sont les actions envisagées pour répondre aux besoins des jeunes ?
 - En prenant en compte votre réalité et les ressources à votre disposition, les objectifs sont-ils réalistes ?
 - Comment les objectifs répondent au but général du projet ?

2.4. Méthodologie

▶ Objectif : Déterminer la méthodologie à utiliser pour encourager la participation des jeunes.

▶ Quelques questions à se poser :

- Quelle est la méthodologie du projet ?
- Quelle est la place de la participation des jeunes dans cette méthodologie ?
- Avez-vous les compétences et connaissances nécessaires pour mettre en pratique la méthodologie choisie ?

3 MISE EN ŒUVRE

3.1. Programme d'activités

▶ Objectif : Si les premières étapes ont contribué à collections des données (informations, faits, résultats, ...), il s'agit maintenant de définir les activités qui renforceront la participation des jeunes.

▶ Quelques questions à se poser :

- Quelles sont les activités prévues ? Quels en sont les détails pratiques (où, quand, comment, avec qui, ...) ?
- Qui est en charge des activités ?
- Quel est le lien entre les activités et avec les objectifs / le but ?
- Est-ce réalisable et atteignable ?

3.2. A l'action

▶ Objectif : Après avoir déterminé ce que l'on veut voir se réaliser, il s'agit de passer à l'aspect pratico-pratique.

▶ Quelques questions à se poser :

- Qui est en charge de la mise en œuvre du projet ?
- Quels sont les rôles de chacun, en sont-ils conscients et quels sont leurs attentes ?
- Quels sont les compétences et expériences des parties prenantes du projet ? Ont-ils des besoins (formation, ressources humaines et/ou financières, ...) ?
- Quels sont les ressources nécessaires à la réalisation des activités ?

3 EVALUATION

4.1. Evaluer

▶ Objectif : Evaluer les bénéfices que le projet a apporté à la communauté, aux jeunes, ...

▶ Quelques questions à se poser :

- Quel est but de l'évaluation ? Qu'est-ce qui sera évalué ?
- Quels outils d'évaluation seront utilisés ? S'agira-t-il d'une évaluation qualitatif et/ou quantitatif ?
- Qui sont les parties prenantes de l'évaluation et quels sont leurs rôles ?
- Quel est le rôle des jeunes dans l'évaluation ?
- Quels sont les besoins en termes de compétences d'évaluation ?

4.2. Suivi

▶ Objectif : Assurer la pérennité du projet.

▶ Quelques questions à se poser :

- Comment sera assuré la durabilité du projet ? Qui sont les parties prenantes ?

4 METTRE EN PLACE SON ORGANE DE PARTICIPATION DES JEUNES

4.1. Qu'est-ce qu'un organe de participation des jeunes ?

Définition

Un organe de participation des jeunes est un espace de réflexion, de discussions, d'échanges d'idées, de propositions et de partage entre les jeunes et la communauté sur des questions d'intérêt communautaire.

Mission

Initier les jeunes à la vie politique et dont à la citoyenneté et la démocratie ainsi que collecter leurs idées et initiatives afin d'améliorer la vie au sein de leur communauté.

Objectifs

- Mettre en place un dialogue entre les différents acteurs de la communauté c.à.d. les jeunes, les adultes et les élus ;
- Renforcer la participation active des jeunes à la vie de la communauté en échangeant et collaborant avec les élus sur des questions d'intérêts publics ;
- Consulter les jeunes avant de développer des projets qui les concernent ;
- Laisser les jeunes porter des actions et initiatives d'intérêts communs ;
- Donner aux jeunes la possibilité de construire des projets qui les impliquent.

4.2. Quels types d'organe de participation des jeunes existent ?

L'organe de participation des jeunes peut prendre plusieurs formes (association, groupement informel de jeunes, réseau, mouvement, ...) et porter différents noms (conseil des jeunes, forum des jeunes, parlement des jeunes, comité des jeunes, agora des jeunes, ...).

Cependant, il est important de garder à l'esprit que le dénominateur commun à toutes ces structures est la participation active des jeunes incluant les objectifs cités plus haut.

Le type d'organe de participation qui sera choisi dépendra des besoins et du contexte des jeunes. En effet, il revient aux jeunes de déterminer quelle forme de structure ils veulent mettre en place mais surtout quelle est la forme qui leur convient et les motivera à s'engager de manière durable dans son fonctionnement.

OBJECTIFS

Tout d'abord, on détermine les objectifs en tenant compte de 3 dimensions :

Dimensions	Quelques questions à se poser
Générale	<ul style="list-style-type: none">▶ Pourquoi veut-on mettre en place un organe de participation des jeunes ?▶ Que désire-t-on que cet organe accomplisse ?
Pédagogique	<ul style="list-style-type: none">▶ Qu'est-ce que l'organe de participation apportera aux jeunes ?▶ Quels seront les apprentissages des jeunes ?
Opérationnelle	<ul style="list-style-type: none">▶ Qu'est-ce que cela implique pour le jeune de faire partie de l'organe de participation (d'un point de vue pratico-pratique) ?▶ Quelles seront ses responsabilités ?▶ Quels sont les bénéfices pour le jeune de prendre part à l'organe de participation ?

Comment ? Discussion entre les jeunes, élus politiques et la société civile / le secteur associatif.

FONCTIONNEMENT

Après avoir réfléchi, discuté et déterminé les objectifs, on pense à la structure de l'organe de participation et de son bon fonctionnement :

Dimensions	Quelques questions à se poser
Election	<ul style="list-style-type: none">▶ Qui seront les jeunes élus impliqués dans l'organe de participation ?▶ Quel est le nombre d'élus impliqués ?▶ Quelle devra être la tranche d'âge ?▶ Quelle sera la durée du mandat ?▶ Comment assurer la répartition égale des genres ?
Animation	<ul style="list-style-type: none">▶ Qui sera la personne ou seront les personnes en charge de la coordination de l'organe de participation ?▶ Qui s'occupera de la communication interne et externe ?
Partenariat associatif	<ul style="list-style-type: none">▶ Quels sont les associations / organismes avec lesquels les jeunes veulent collaborer ?
Commissions	<ul style="list-style-type: none">▶ Quel sera les domaines d'action de chacune des commissions qu'on veut mettre en place ?▶ Combien de commissions veut-on ?▶ Attention, les commissions sont toujours développées en fonction des projets que les jeunes veulent entreprendre.
Assemblées plénières	<ul style="list-style-type: none">▶ Quand auront lieu les assemblées plénières ?▶ Quels seront les acteurs présents ?▶ Quel est l'objectif de ces assemblées ?

▶ RÉPARTITION DES RÔLES

L'organe de participation se veut être un organe basé sur une **approche participative des jeunes**. Dès lors, il est important de clarifier le rôle de chacun des acteurs impliqués afin de s'assurer que l'autonomie des jeunes se développe, qu'ils puissent se responsabiliser, prendre des initiatives et s'engager auprès de la collectivité.

Acteur	Rôle
Organe de participation	<ul style="list-style-type: none">▶ Offrir la possibilité aux jeunes de s'initier à l'engagement citoyen et d'acquérir un apprentissage.▶ Contribuer au développement des projets jeunesse.▶ Encourager les jeunes à participer à la vie politique, sociale et économique de la communauté.
Animateur (s)	<ul style="list-style-type: none">▶ Agir en tant que référent adulte.▶ Offrir une écoute et un soutien aux jeunes.▶ Mettre à disposition son expérience et ses connaissances auprès de jeunes.
Jeunes élus	<ul style="list-style-type: none">▶ Agir en tant que représentants et porte-parole des jeunes.▶ S'assurer que les projets sont menés à bien et répondent bien aux besoins de la communauté

▶ COMMUNICATION

Il est essentiel de mettre en place **une communication publique, claire et transparente** garantissant une participation de tous et de s'assurer que les jeunes de la communauté ont été informés de la constitution d'un organe de participation et des objectifs de celui-ci.

▶ BUDGET

Afin d'assurer la réalisation des projets, un budget annuel est à planifier. Celui-ci doit être discuté en accord avec la municipalité.

▶ EVALUATION

Comme expliqué précédemment, l'évaluation fait partie du processus. Il s'agira ici de décider des critères d'évaluation qui permettront d'analyser le fonctionnement de l'organe de participation et d'en assurer sa pérennité. Quelques éléments qui peuvent être pris en compte lors de la première évaluation sont les aspects qualitatifs et quantitatifs des actions de l'organe de participation ainsi que les perspectives futures.

FICHE PRATIQUE :

Plan d'action pour la mise en place d'un organe de participation des jeunes

Avant toute chose, il est important :

- 1 D'organiser une **réunion** avec les acteurs clés et potentiels intéressés (les autorités locales / élus locaux, les jeunes, le secteur associatif) afin qu'ils échangent ensemble de l'intérêt et du besoin de mettre en place un organe de participation.
- 2 D'**annoncer / informer** de la volonté de créer cet organe de participation des jeunes par l'utilisation de plusieurs canaux de communication tels que le bouche à l'oreille, l'infolettre, les organismes associatifs, l'utilisation des réseaux sociaux, les applications IT, ...
- 3 D'**obtenir les réponses** aux questions listées ci-dessous.
- 4 D'établir une **ligne du temps** des actions qui seront entreprises avec des délais réalistes. La ligne du temps devra inclure les étapes à court, moyen et long terme.

Le processus pouvant paraître très long et très demandeur, il s'agira par la suite de **procéder par étapes** et d'obtenir des éléments de réponse aux questions suivantes :

1 Déterminer le but

- Pourquoi un organe de participation serait nécessaire à la communauté locale ?
- Qui représentera-t-il ?
- Quel sera son rôle ?
- Quel sera son champ d'intérêt / d'action ?
- Quels seront ses droits et responsabilités ?
- Quelle sera sa relation avec les autorités locales ?

2 Composer l'organe

- De combien de membres l'organe sera composé ?
- Comment assurer l'équilibre entre les sexes ou encore géographiques ?
- Y aurait-il un système de quota (limite d'âge) ?

A ce s'ajoute l'importance de déterminer :

Le profil des membres : Quels sont les critères pour devenir membre ? Quel doit être l'âge des membres ?

La sélection : Comment s'organisera la sélection des membres ? Se déroulera-t-elle sous forme d'élection, de nomination, sur base volontaire ? Comment encourager les potentiels membres à poser leur candidature ?

Le mandat : Quels seront les responsabilités des membres ? Quels devront être leurs droits et obligations ? Quelle sera la durée des mandats ? Est-il renouvelable ?

La responsabilisation : Quels connaissances et compétences doivent les membres avoir et/ou acquérir ? Des formations seront-elles disponibles pour les membres ? Si oui, quels sont les critères et à quelle fréquence ? De quel soutien les membres disposeront-ils pour assurer leurs responsabilités ?

-**La structure** : Comment les rôles (position dans l'organe) et fonctions (responsabilité fonctionnelle) seront-ils répartis ? Combien de sous-organes (comités, commissions de travail, ...) l'organe de participation comportera-t-il ? Comment sera déterminée la création de sous-organes (comités, commissions de travail, ...) ?

-**Le mode de fonctionnement** : Quelle sera la méthode de travail de l'organe de participation (réunions, enquêtes, consultation, ...) ? Quelle sera la fréquence des réunions ? Qui sera en charge de fixer, préparer et diriger les réunions ? Comment les décisions seront-elles prises ? Qui s'occupera de l'aspect administratif, des tâches de secrétaire ?

3 Collaboration avec les autorités et élus locaux

- Quelles sont les modalités de collaboration ?
- Comment l'information circulera-t-elle entre l'organe de participation et les autorités locales ?

A quelle fréquence ?

- Au sein de l'organe de participation, qui sera en charge du maintien de la collaboration avec les autorités ? Et vice-versa ?

4 Relation avec la communauté locale des jeunes

- Comment les points de vue des jeunes seront-ils représentés au sein du travail que réalisera l'organe de participation ?
- Comment la communauté locale des jeunes sera-t-elle informée des avancées du travail de l'organe de participation ? Des succès qu'il aura remportés ? Des enjeux auxquels ils devront faire face ?
- Comment d'autres jeunes, non membres, pourront contribuer et influencer sur le travail de l'organe de participation ?

4 Disposition pratiques

- Où se situeront les locaux de l'organe de participation ?
- Quel sera le budget ? Et d'où proviendra ce budget ?

Remarques :

- Il s'agit d'une liste non-exhaustive de questions, ne pas hésiter à la compléter ou l'affiner en fonction du contexte et des besoins.
- La liste étant assez longue ne pas hésiter à simplifier la check-list et à la développer au fur et à mesure.

Après avoir obtenu les éléments de réponse et établi une structure, il reviendra aux acteurs de déterminer de manière précise la manière dont ils fonctionneront.